



Possibilité d'effacement judex?

Par **lestreich**, le **09/10/2008** à **08:04**

Bonjour,

En 2000 j'ai été interpellé par les gendarmes pour des dégradations de biens, suite à ça j'ai été dispensé de peine car j'ai remboursé les dégats.

Maintenant je travaille dans le transport, je suis père d'un petit garçon mais j'ai peur d'évoluer dans mon entreprise car le prochain stade est obligatoirement avec une assermentation.

J'ai pu consulter mon casier judiciaire dans son intégralité au Tribunal de Grande Instance et il est vierge.

J'ai fait une demande à la CNIL et j'ai reçu ma fiche STIC qui est vierge et JUDEX où je suis mis en cause pour le fait ci-dessus.

Comment faire une requête pour son effacement si possible?

D'avance merci

Par **citoyenalpha**, le **11/10/2008** à **14:30**

Bonjour

assermentation pour quel métier.

dans l'attente de précision

Par **lestreich**, le **12/10/2008** à **11:43**

Bonjour, c'est pour une assermentation police des transports (controleur) et pour faire des timbres amendes (stationnement sur voie et arrêt de bus).
L'intitulé du metier est chef controleur. Merci